

Groupement " Est "	Session 2003	SUJET	Tirages
BEP - Secteur B - TERTIAIRE	Code examen :		
Spécialité : TOUTES			
Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	Durée : 0 h 30	Coef. : 1	Page 1/6

Le sujet est à compléter et à rendre agrafé à la copie d'examen

SITUATION

Stéphanie, titulaire d'un B.E.P depuis juin 2002, vit chez ses parents.
 Elle occupe un premier emploi à temps plein pour une durée de six mois depuis le 1^{er} janvier 2003.
 L'entreprise dans laquelle elle travaille est située à cinq minutes à pied de chez elle.
 Dans les premières semaines de son travail, elle a été convoquée à la visite médicale du travail. À cette occasion, le médecin du travail lui a demandé de répondre au questionnaire présenté page 2/6.
 À la date du 15 mai, elle ne sait toujours pas si son contrat sera renouvelé.

1

1.1 Relever 6 éléments qui peuvent poser problème à Stéphanie en tenant compte de toutes les composantes de sa situation.

-
-
-
-
-
-

1.2 Proposer trois comportements à adopter par Stéphanie pour prévenir certains de ces problèmes

-
-
-

Questionnaire de santé

Nom : DUPONT

Prénom : Stéphanie née le 17 novembre 1983

Poste occupé : Hôtesse d'accueil

Date embauche : 1^{er} janvier 2003

Durée hebdomadaire du travail : 35 heures

Antécédents familiaux

1. Un de vos parents a-t-il été atteint avant 60 ans de diabète :
 1. oui 2. Non
2. Un de vos parents a-t-il été atteint avant 60 ans de cancer :
 1. oui 2. Non
3. Un de vos parents a-t-il été atteint avant 60 ans d'infarctus :
 1. oui 2. Non
4. Un de vos parents a-t-il été atteint avant 60 ans d'hypertension :
 1. oui 2. Non

Santé et vie quotidienne

5. Quel est votre poids actuel ?
6. Fumez-vous ?
 1. Oui* 2. Non
Aller à la question 7 pour les modalités marquées d'un *
7. Si oui, combien de cigarettes par jour ?
 1. - de 10 2. De 10 à 20 3. + de 20
8. Buvez-vous régulièrement de l'alcool ?
 1. Oui* 2. Non
Aller à la question 9 pour les modalités marquées d'un *
9. Si oui, combien de verres par semaine ?
 1. 0 à 10 2. 10 à 15 3. 15 à 20 4. + de 20
10. Pratiquez-vous un sport ?
 1. Oui* 2. Non
Aller à la question 11 pour les modalités marquées d'un *
11. Si oui à quelle fréquence ?
 1. - 1 fois par semaine 2. 1 à 3 fois par semaine 3. + de 3 fois par semaine
12. Quelles sont vos habitudes alimentaires ?
 1. repas composés de grillages, légumes, œufs et matières grasses
 2. repas normaux composés de fritures et sauces de temps à autre
 3. repas riches avec sauces, fritures, pâtisseries fréquemment
13. Quels repas prenez-vous chaque jour
 1. Petit déjeuner 2. déjeuner 3. Dîner
Vous pouvez cocher plusieurs cases
14. Grignotez-vous entre les repas ?
 1. Oui 2. Non
15. Avez-vous des troubles du sommeil ?
 1. Oui 2. Non
16. Avez-vous un tempérament anxieux ?
 1. Oui 2. Non

2

Actuellement elle déjeune avec ses collègues à la cantine inter-entreprises.
Le médecin l'invite à surveiller son alimentation en limitant sa consommation de graisses.

Voici ce que la cantine lui propose aujourd'hui :

Entrée : crudités variées ou œuf mayonnaise ou taboulé

Plat principal : escalope de veau à la crème ou poulet rôti ou poisson pané

Accompagnement : frites ou haricots verts ou pâtes à la tomate

Dessert : flan caramel ou yaourt ou beignet ou tarte aux pommes.

2.1 Établir un menu adapté à Stéphanie en choisissant parmi les propositions ci-dessus :

2.2 Justifier ce choix par deux arguments :

-
-

3.

Stéphanie a trouvé au supermarché des repas minceurs LINEA

3.1 Observer l'emballage page 4/6 et inscrire ci-dessous la signification des mentions portées sur l'emballage :

A :

B :

C :

D :

E :

F :

G :

H :

linéa

LA DIÉTÉTIQUE MINCEUR

linéa vous en dit plus sur les substituts de repas

Les substituts de repas linéa peuvent remplacer de vrais repas équilibrés. Ils ont été formulés pour fournir à votre organisme tous les éléments nécessaires pour mincir et rester en forme.

linéa vous propose des substituts de repas :

- **HYPERPROTÉINÉS** (25% de l'apport énergétique d'un repas en protéines), pour mincir tout en préservant votre masse musculaire.
- **HYPOCALORIQUES** (206 kcal par repas), pour que le corps puise dans ses réserves l'énergie nécessaire à son bon fonctionnement.
- **ÉQUILIBRÉS** (12 vitamines, 11 minéraux, des acides gras essentiels, des protéines, des glucides), pour répondre à vos objectifs de poids tout en prenant soin de vous.
- **GOURMANDS**, pour mincir sans y penser. Grâce à son expérience et à son savoir-faire diététique, linéa a su allier douceur et efficacité.



linéa

LA DIÉTÉTIQUE MINCEUR

3 REPAS MINCEUR HYPERPROTÉINÉS

Substitut de Repas équilibré et complet

- 25% de l'énergie en protéines
- 206 kcal par repas
- 12 vitamines et 11 minéraux

3 SOUPES = 3 REPAS



3 175681 789845

INGRÉDIENTS

Lait écrémé, Eau, Maltodextrines, Protéines de lait, Huile végétale, Bouillon de légumes (1,6%), Amidon modifié, Exhausteurs de goût : glutamate monosodique, guanylate disodique, inosinate disodique, Extrait de levure, Arômes, Sucre, Minéraux : potassium, sodium, magnésium, fer, zinc, cuivre, manganèse, iode, sélénium, Sirop de glucose, Colorants : bêta-carotène, curcumine et complexes cuivre-chlorophyllinés, Épaississant : Carraghénanes, Vitamines : A, C, E, B1, B2, B5, B6, B9 (acide folique), B12, Biotine, D3, PP, Émulsifiant : mono- et di-glycérade d'acides gras.

630g (3 x 210g)

23 04 03

CHAUD
en 30 secondes
au MICRO-ONDES

A consommer de préférence avant la date indiquée sur le dessus

NUTRITION & SANTÉ
BP 106 - 31250 REVEL

EQUILIBRE NUTRITIONNEL

Les substituts de repas linéa sont conçus pour garantir un équilibre optimum tout en permettant un faible apport calorique.

MACRO-NUTRIMENTS

Hyperprotéiné, un Repas : linéa vous apporte 13 g de protéines (soit 25% de l'énergie en protéines).

	1 Repas (210 g)		1 Repas (210 g)
Valeur énergétique	206 kcal	Lipides dont :	6,3 g
Protéines	869 kJ	• Saturés	0,6 g
Glucides dont	13,0 g	• Insaturés dont	5,3 g
• Sucre	24,4 g	Ac. linoléique	1,3 g
	8,6 g	Fibres	1,7 g

* AJR - Apports journaliers recommandés

	1 Repas	%AJR* 1 Repas		1 Repas	%AJR* 1 Repas
Sodium	0,40 g	-	Manganèse	0,28 mg	-
Calcium	231 mg	29	Phosphore	231 mg	29
Cuivre	0,50 mg	-	Potassium	504 mg	-
Fer	6,3 mg	45	Sélénium	16,8 µg	-
Iode	50,4 µg	34	Zinc	3,6 mg	24
Magnésium	50,4 mg	17			

VITAMINES

Un apport moyen de 1/3 des apports journaliers recommandés en vitamines dont 23% en vitamine C.

	1 Repas	%AJR* 1 Repas		1 Repas	%AJR* 1 Repas
Vitamine A	376 µg	47	Vitamine PP	5,5 mg	30
Vitamine E	3,7 mg	37	Vitamine B5	1,3 mg	22
Vitamine C	14,1 mg	23	Vitamine B6	0,45 mg	23
Vitamine D	2,1 µg	42	Vitamine H	6,5 µg	4
Vitamine B1	0,40 mg	29	Vitamine B9	79,6 µg	40
Vitamine B2	0,65 mg	41	Vitamine B12	0,69 µg	69

BEP - SECTEUR B- TERTIAIRE
Spécialité : TOUTES
Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE


Session 2003

SUJET

3.2 Relever les quatre avantages de ce substitut de repas figurant sur cet emballage.

-
-
-
-

3.3 Citer le comportement alimentaire à adopter après la consommation en cure de ce type de produit.

3.4 Donner la signification de ce logo  figurant sur l'emballage :

3.5 Proposer un comportement individuel écologique pour éliminer cet emballage carton.

Enfin, le contrat de travail de Stéphanie n'est pas renouvelé. Elle se rend à L'A.N.P.E et obtient des renseignements sur le dernier dispositif mis en place pour l'aide à la recherche d'emploi.

4.

4.1 Définir le sigle A.N.P.E :

4.2 Répondre aux questions ci-dessous à partir du document ci-joint :

Le PARE, Plan d'Aide au Retour à l'Emploi, opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2001, propose des services et des aides adaptés à chacun :

→ **Une indemnisation constante.** Le PARE assure une allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) versée sans dégressivité durant toute la durée des droits. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir cotisé 4 mois au cours des 18 derniers mois.

→ **Le PARE apporte un soutien personnalisé** dans ses recherches : il fait le point sur les compétences et les aspirations du demandeur d'emploi, il le guide dans ses démarches. Il est adapté aux besoins de chacun dans le cadre d'un Projet d'Action Personnalisé (PAP). Suite à son inscription, le demandeur d'emploi est invité à se présenter à l'ANPE pour un entretien approfondi, au cours duquel il établira son profil, définira la liste des emplois qu'il est en mesure d'occuper, et étudiera les différentes formations qu'il peut suivre. Ainsi il sera fixé sur les types d'emploi qui correspondent à son profil, ses possibilités d'évolution, de reconversion et les formations nécessaires.

→ **Une évolution selon les besoins de chacun.** À ce titre, le PARE peut évoluer ou être modifié selon le résultat des recherches du demandeur d'emploi. Si au bout de 6 mois, il n'a pas retrouvé de travail, le PAP peut être réorienté et déboucher sur un bilan de compétences approfondi et un plan de formation réactualisé. Si au bout de 12 mois, il n'a toujours trouvé aucune emploi correspondant à son profil, des actions renforcées sont mises en place. L'aide à l'employeur constitue l'un des moyens.

→ **Des aides accordées à la formation et à la mobilité.** Le demandeur d'emploi peut bénéficier d'une prise en charge, totale ou partielle, des frais de formation, de dossier et d'inscription, et, dans certains cas, des frais de transport et d'hébergement. Si il a retrouvé un nouvel emploi, il peut aussi bénéficier de cette aide s'il rencontre des problèmes financiers pour ses trajets domicile-travail.

© ASSEDIC, 2002 — <http://www.lepare.com/>

4.2.1 Définir le sigle PARE :

4.2.2 Préciser si Stéphanie a droit à ce dispositif; justifier la réponse par un argument.

4.2.3 Citer trois avantages du PARE pour Stéphanie.

-
-
-